



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

La Banque Populaire Auvergne Rhône Alpes, la Délégation Alpes de Haute Provence de la Chambre de Métiers et de l'Artisanat de région PACA (CMAR PACA - DT04) et la SOCAMA Auvergne Rhône Alpes collaborent afin de distribuer des prêts aux entreprises artisanales des Alpes de Haute Provence.

Digne, le 13 juin 2019

Monsieur Dominique Alberto – Directeur de Groupe Alpes Sud de la Populaire Auvergne Rhône Alpes, Madame Laure Vial, Présidente de la Délégation Alpes de Haute Provence de la Chambre de Métiers et de l'Artisanat de région PACA et Monsieur Emmanuel Silvestre, vice-président de la SOCAMA Auvergne Rhône Alpes ont signé ce vendredi 10 juillet le renouvellement de leur convention de partenariat en faveur des entreprises artisanales des Alpes de Haute Provence et ont fêté le succès du prêt artisan 0 % qui vient de fêter son premier anniversaire.

La poursuite d'un partenariat global et historique entre la Banque Populaire Auvergne Rhône Alpes et la Délégation Alpes de Haute-Provence de la Chambre de Métiers et de l'Artisanat de Région PACA

Le partenariat qui lie depuis de nombreuses années la Banque Populaire Auvergne Rhône Alpes et la Délégation Alpes de Haute Provence de la Chambre de Métiers et de l'Artisanat de Région PACA comporte un certain nombre d'actions qui vont se poursuivre sur les mois qui viennent : accompagnement à la création d'entreprises, stages à l'installation, et mise en commun des compétences des deux entités au service de la création et du développement des entreprises des Alpes de Haute Provence.

Le renouvellement du prêt artisan 0% qui fête 1 an de succès

Action emblématique de cette convention renouvelée, les trois partenaires ont signé le renouvellement du prêt artisan ; un prêt à 0% pour un montant compris entre 3 000€ et 20 000€ intervenant en complément d'un prêt bancaire à la Banque Populaire Auvergne Rhône Alpes et sur l'ensemble des phases de la vie de l'entreprise (création, développement, transmission-reprise).

Dans le même temps, la SOCAMA Auvergne Rhône Alpes interviendra en garantie afin de couvrir les risques en perte finale.

Ce dispositif, fruit d'un partenariat novateur initié en 2019, a déjà séduit plus d'une trentaine de chefs d'entreprise artisanales. Il se poursuit avec l'appui de la Chambre de Métiers et de l'Artisanat, en charge de l'accompagnement, de l'information des artisans et l'instruction des dossiers.

Le renouvellement de cette convention a d'ailleurs été signé dans les murs de la ferronnerie Lecocq à Chateaux Arnoux Saint Auban, bénéficiaire du prêt artisan 0 % dans le cadre de son projet de développement.

À propos de la Banque Populaire Auvergne Rhône Alpes

La Banque Populaire Auvergne Rhône Alpes est une banque régionale et coopérative faisant partie du 2^e groupe bancaire en France : le Groupe BPCE. Créée par des entrepreneurs, elle reste fidèle à l'esprit d'entreprendre et demeure une vraie référence dans le monde bancaire et financier pour les artisans, les commerçants, les professions libérales et les entreprises de notre région.

Active dans les domaines de la création et de la transmission, elle dispose de tous les services spécialisés et des offres les plus élaborées pour offrir un service associant expertise et proximité. Une banque à taille humaine et capable d'accompagner ses clients vers leurs ambitions les plus audacieuses sans perdre ce qui fait l'essentiel : la qualité de la relation entre un porteur de projet et son banquier.

Elle participe activement à l'accompagnement des entreprises avec le financement de près de 30 % des créations dans son secteur. Elle contribue ainsi au développement de l'économie régionale avec une enveloppe de prêts de plus de 6,5 milliards d'euros sur l'année 2019 (prêts aux particuliers et aux entreprises) et un encours de crédits de 27,8 milliards d'euros.

Cette ambition de qualité est portée par quelques 3 400 collaborateurs, répartis dans plus de 300 agences dont 10 agences Agriculture et viticulture, 22 agences entreprises et 9 agences Banque Privée dans 15 départements (Ain, Allier, Alpes de Hautes-Provence, Ardèche, Cantal, Corrèze, Drôme, Isère, Hautes-Alpes, Haute-Loire, Loire, Puy-de-Dôme, Rhône, Savoie, Haute-Savoie).

La Banque Populaire Auvergne Rhône Alpes est une banque autonome de plein exercice disposant, sur place, de tous les pouvoirs de décision ainsi que des pôles d'expertises nécessaires à l'accompagnement d'1 million de clients dont 330 000 sociétaires.

À propos de la CMAR PACA

La Chambre de métiers et de l'artisanat de Région Provence-Alpes-Côte d'Azur (CMAR PACA) assure la représentation et le développement des métiers et de l'artisanat au plan régional.

La délégation départementale des Hautes-Alpes garantit des actions de proximité aux entreprises et assurent la liaison avec les acteurs locaux.

Elle organise également l'apprentissage au travers de l'Université régionale des métiers et de l'artisanat (URMA).

Ses grands champs d'activités sont :

- Services : développer une offre globale de services en adéquation avec les besoins actuels et futurs des entreprises du territoire, afin d'améliorer leur performance et leur rentabilité, d'élargir leurs débouchés (national et export) et contribuer à l'expansion économique du secteur.
- Formation continue : favoriser le développement de la formation professionnelle continue des chefs d'entreprises et des salariés.
- Apprentissage et formation métiers : organiser l'apprentissage et développer, via l'Université régionale des métiers et de l'artisanat, une offre de formation aux métiers pertinente par rapport aux spécificités des entreprises et des territoires.
- Institutionnel : se faire le porte-parole des artisans auprès des instances régionales, de leur rôle économique et de leurs besoins et assurer la promotion de l'artisanat.
- Prospective : promouvoir, grâce à une veille permanente et aux études menées sur le secteur, un développement équilibré du tissu économique artisanal.
- Consultation : émettre des vœux ou des avis sur toute question relative à l'artisanat, au développement économique, à la formation professionnelle et à l'aménagement du territoire.
- Coordination : définir les orientations et coordonner l'action des délégations.

Contacts Presse :
BANQUE POPULAIRE AUVERGNE RHONE ALPES
Sandrine RICHARD – Directrice de la communication
Tel : 06 99 51 94 86 - E-mail : sandrine.richard@bpaura.fr

Chambre de métiers et de l'artisanat de région Provence-Alpes-Côte d'Azur